Lancement de l'association

« Les amis de l'Oratoire »

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Dimanche 5 mars

de 15h30 à 16h30

au Baratoire

Une association de soutien, pour quoi faire ?

- Conseiller la Congrégation sur les activités de l'Oratoire
- Développer toutes activité conforme à l'esprit de l'Oratoire, assurer en particulier la gestion du Baratoire
- Offrir un statut juridique civil utile à ces activités
- Permettre à des fidèles laïcs de s'y investir davantage

QUASI IGNIS IN CORDE MEO